

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

SÉANCE DU 5 JUIN 2018

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 30 mai 2018, s'est réuni à 18h30 à la Salle du Conseil municipal de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Bernard MICLO, Cédric PERRIN, Jacques DEWAELE, Mme Caroline GEORGÉ, MM. Fernand PHILIPPE, Jean-Paul FRANÇOIS, Mme Florence DUPAYS, MM. François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Gérald BARDOT, Hervé BERTRAND, Michel BOESCH, Frédéric BREGEARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Jean-Luc LEFEUVRE, Mmes Annie GUILLEMOT, Alexandra HUGO, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, MM. Bernard RECOUVREUR, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Mmes Marie VIROUX, Michèle WALTER, Claudine COLAS, MM. Pascal BURGAIN, Joël GERARD, Jean-Luc DEMANGE, Francis VILLAUME, Gérard COINSMANN, Gérard RITZ, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT.

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mmes Jocelyne CAREL, Sabine TIHA (*pouvoir à Mme Yvette COUDRAY*), MM. Christian GEX (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), Gérard FRANÇOIS, Bruno MINUTIELLO, François MEYER, Ghislain GALLAND, Alain VINCENT, Mme Marie-Jo GEORGES (*remplacée par M. Ludovic JORDA*), MM. Jean-Christophe AUBERT, Pascal BAUCHE, Mme Brigitte FLEURANTIN, Anne LASSUS (*pouvoir à Mme Alexandra HUGO*), Daphné VELTIN-DESSAUVAGES (*pouvoir à M. Benoît TALLOT*), MM. Vincent VAUTHIER, Bernard ZABEL, René KRYZS, Jean-Marie LECLERE, Christian TISSOUX

ÉTAIT ABSENTE : Mme Edith BAGARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie BURTIN

RAPPORTEUR : M. Hervé BERTRAND

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 12 JUIN 2018 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

DÉLIBÉRATION N° 2018-143 : Tourisme – Election des délégués de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat au Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre-Percée

Il est rappelé à l'Assemblée la délibération n°2018-126 du 24 mai 2018 par laquelle le Conseil communautaire a validé l'adhésion de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) au Syndicat Mixte des Lacs de Pierre-Percée.

Les statuts du Syndicat fixent la répartition du nombre de délégués comme suit :

- 12 délégués pour la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
- 6 pour la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat
- 6 pour la Communauté de Vezouze en Piémont

Il est proposé à l'Assemblée d'élire les représentants de la CCTLB au Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre-Percée.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

- Décide de déroger au scrutin secret,
- Procède à l'élection de ses représentants au Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre-Percée, comme suit :

- 1) M. Laurent de GOUVION SAINT CYR
- 2) M. Christian GEX
- 3) M. Hervé BERTRAND
- 4) M. Jacques PISTER
- 5) M. Jacques LAMBLIN
- 6) Mme Marie-Jo GEORGES

Fait et délibéré à Lunéville, le 5 juin 2018.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20180605-2018-143-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/06/2018

Pour expédition conforme,
Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR.